

LA FRANCE COURT APRES SES  
CERVEAUX EN FUITE*L'Etat et les entreprises en campagne de séduction aux Etats-Unis.*

Le 7 avril 1998

5000  
ingénieurs  
et chercheurs  
français travaillent  
ou étudient aux Etats-Unis.

**Boston** *envoyé spécial*

Thierry, 26 ans, finit un master d'informatique à l'université polytechnique de Virginie, en parallèle avec son diplôme d'ingénieur de l'université de Compiègne. Il est prêt à travailler n'importe où aux Etats-Unis pour l'une des dizaines d'entreprises qui démarchent les étudiants de son campus. Il attend un salaire entre une fois et demi et deux fois supérieur à ce qu'il pourrait toucher en France, et une ascension rapide. *«Avec mon visa d'étudiant, j'ai le droit de travailler douze mois. Après quoi, je compte obtenir un nouveau visa qui me permettra de travailler trois ans. Le visa est renouvelable une fois. Ça fait six ans au total. D'ici là, j'aurais sans doute fait une demande de carte verte: si on me propose un super truc, je rentre en France. Sinon je reste ici.»*

Nathalie a 32 ans. Doctorat de biologie de l'université de Montpellier en poche, elle vient de passer deux ans et demi en «post-doc» (post-doctorat) à l'université de Virginie. *«Je veux rentrer en France, dit-elle. C'est mon pays. J'y suis attachée et je m'y plais. Le salaire n'est pas pour moi la question centrale: si je peux travailler dans un laboratoire qui a des moyens et où la recherche est intéressante, ma rémunération passera au second plan.»* Recalée à deux reprises aux concours externes du CNRS et de l'Inserm (recherche médicale), elle va démarcher des entreprises et des laboratoires français. *«Si ce n'est pas possible, je reviendrai aux Etats-Unis. Ici, j'ai plusieurs offres fermes.»*

Entre les entreprises d'informatique et celles de haute technologie, les sirènes ne manquent pas en Amérique pour le relativement modeste vivier de jeunes scientifiques, ingénieurs ou thésards français qui ont traversé l'Atlantique (environ 5 000 au total).

**«Accumulation tranquille.»** Même si parler de massive fuite de cerveaux est excessif, le phénomène préoccupe les autorités françaises qui redoutent le départ des meilleurs. *«On observe une accumulation tranquille de Français aux Etats-Unis. On ne pourra parler de fuite que s'ils ne rentrent pas. Il est trop tôt pour le dire»,* observe Serge Plattard, conseiller pour la science et la technologie à l'ambassade de France à Washington. Il est aussi le principal organisateur d'une manifestation organisée cette semaine à travers le pays, destinée à convaincre ces Français que, malgré leurs impressions, il existe des emplois pour eux en France.

A Boston, Chicago puis Los Angeles, une trentaine d'entreprises françaises et quelques filiales françaises de sociétés américaines sont engagées dans cette opération de séduction. Pour allécher les cerveaux, l'Apec et l'Anvar ont recensé des dizaines d'offres d'emploi en France. *«Ils ont été formés pendant vingt ans au frais du contribuable. S'ils décident aujourd'hui de*

*choisir les Etats-Unis, nous souhaitons au moins qu'ils soient bien informés de ce que la France peut leur offrir», note Serge Plattard. De fait, l'opération, qui existe depuis dix ans, est cette année un large succès: environ 1 300 étudiants se sont inscrits, deux fois plus qu'il y a trois ans. Et ils découvrent des responsables d'entreprises qui embauchent en France ó de la Snecma, Alcatel, Sema Group, Lagardère ou France Télécom aux filiales européennes de Oracle, Exxon ou Procter & Gamble ó et sont intéressés par leur profil. «Nous recrutons actuellement un millier d'ingénieurs et de cadres. Notre priorité: une expérience hors de France et une exposition à nos concurrents. Les Etats-Unis constituent donc un excellent terrain pour la prospection», estime Loïc Mahé de Thomson-CSF.*

Les choses toutefois ne sont pas aussi roses pour tout le monde. *«Nous formons plus de docteurs en biologie que tous les autres pays, mais nous n'avons pas assez de débouchés pour eux», note Dominique Martin-Rovet, responsable du bureau du CNRS à Washington. «Je ne connais personne qui soit parvenu à résoudre un problème en faisant semblant de ne pas le voir», souligne à leur égard Ouahid Bakouche, le représentant de l'Inserm aux Etats-Unis. Selon lui, dans ce secteur, les jeunes thésards français lancés sur le terrain américain aspirent souvent à rentrer en France. «A la différence de la génération précédente, ils se reconnaissent pas dans l'Amérique et dans les pratiques de la recherche américaine. Leur amertume est d'autant plus vive: ils adressent à la France un message de désespoir, de frustration et d'incompréhension. Comment la France peut-elle ainsi lâcher ses jeunes?» s'inquiète-t-il.*

**Insuffisance.** L'exemple des biotechnologies souligne un problème fondamental qui ne sera pas résolu par la seule augmentation du nombre de postes au CNRS et à l'Inserm (lire ci-contre). *«En quinze ans, les Etats-Unis ont créé environ 1 500 entreprises de biotechnologie. Elles ont créé 150 000 emplois, souligne Serge Plattard. Dans le même temps, la France a créé une cinquantaine d'entreprises qui n'ont guère créé plus de 1 500 emplois!»*

*«Parler de fuite des cerveaux, c'est se tromper de problème: il y a une quarantaine d'années que le séjour à l'étranger est un élément naturel de la carrière des chercheurs. Les bénéfices de tels parcours sont évidents», souligne Jean-Claude Lehmann, vice-président de Saint-Gobain en charge de la recherche et du développement, et président de l'Arise, une association regroupant 1 600 étudiants ingénieurs et scientifiques français aux Etats-Unis. «Ce qui est plus préoccupant, c'est la fuite des entrepreneurs. Notre problème en France ne se situe pas au niveau des compétences mais des créations d'entreprise. Ce qui ne veut pas dire que seuls les jeunes doivent créer des entreprises. Aux Etats-Unis, dans les hautes technologies, ce sont les professeurs qui créent les entreprises et y entraînent leurs étudiants».*

**LUC LAMPRIERE**

## **Analyse. Des emplois au compte-gouttes**

*Le nombre de thésards a presque doublé en dix ans.*

*«Cerveaux en fuite peut-être, mais qui rêvaient d'un voyage avec billet de retour.»* Cette phrase termine un rapport de novembre 1997, établi par le bureau à Washington du principal organisme de recherche français, le

CNRS. Un rapport qui montre qu'à partir de 1993, le nombre de jeunes chercheurs français, formés en France comme aux Etats-Unis, qui ne rejoignent pas l'Hexagone s'est mis à grimper. Sans atteindre des niveaux astronomiques. En quatre ans le nombre de jeunes chercheurs, essentiellement en «post-doc» ó un terme fourre-tout pour tous les types de contrats précaires réservés aux docteurs ó peuplant les laboratoires d'outre-Atlantique serait passé de 1000 à 1500. Pas de quoi s'affoler. Même s'il faut y ajouter quelques centaines de scientifiques, et quelques stars atteintes par la limite d'âge comme Luc Montagnier, on est encore loin du *brain drain*, le véritable pillage des cerveaux organisé par l'Oncle Sam au détriment du Tiers-Monde. Mais pourquoi cette brusque montée du stock tricolore aux Etats-Unis?

La raison en est tout d'abord quantitative. Alors que le nombre de thèses soutenues est passé de 5 900 à près de 10 000 par an entre 1989 et aujourd'hui, l'emploi des jeunes docteurs s'est rétréci. Les organismes de recherche et les universités ont été mis à la diète par les gouvernements Balladur et Juppé. Et les entreprises ont, durant la même période, diminué leurs recrutements. Cet effet de ciseaux ó plus de docteurs, moins de postes ó a laissé sur le carreau des milliers de jeunes hyper formés. Même si la plupart ont fait feu de tous bois pour éviter l'ANPE et ont chassé le contrat temporaire, en France... ou aux Etats-Unis. Soit parce qu'ils y suivaient déjà des études, soit parce qu'on leur offrait un «post-doc».

Claude Allègre, ministre de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie, évoque une deuxième raison, qualitative celle-là. Les jeunes chercheurs trouveraient aux Etats-Unis une liberté et des crédits que le système français, trop soumis aux «patrons de labos», ne leur offrirait pas. Il a donc demandé aux directeurs des organismes de recherche de donner leur chance ó donc des crédits ó à de jeunes chercheurs.

Même s'il ne veut pas surestimer cette «fuite des cerveaux», Claude Allègre entend renverser la tendance. Les universités et les organismes de recherche ont proposé près de 6 000 postes en 1997-98. Le ministère élabore un plan destiné à résorber le stock de jeunes docteurs en trois ans. Et les entreprises ont repris un rythme d'embauche, notamment pour les sciences de l'information, qui va y contribuer. Dans ces conditions, prêcher le retour aux jeunes post-docs en place aux Etats-Unis devient crédible... à condition que l'effort ne diminue pas durant les quatre ou cinq prochaines années. Ensuite, les départs massifs à la retraite des chercheurs et professeurs d'université recrutés dans les années 60 ouvrira un boulevard aux jeunes docteurs.

**SYLVESTRE HUET**

---

[\[article précédent\]](#) [\[semaine\]](#) [\[article suivant\]](#)

[\[quotidien\]](#)

[@Libération](#)